



Avril 2025

La police municipale dans la ville du quart d'heure

Les chiffres du trimestre

270

agents mobilisés pour renforcer la proximité avec les Parisiennes et les Parisiens :

207 agents de police municipale ont été nommés référents de quartier

20 agents ont été désignés comme référents auprès des personnes à la rue

43 nouveaux agents ont été recrutés et formés pour intégrer l'équipe parisienne d'accueil et de surveillance

+ 200

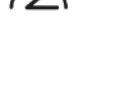
participants aux ateliers citoyens qui se sont déroulés dans 8 arrondissements ainsi qu'à la rencontre citoyenne qui s'est tenue le 8 février pour présenter les résultats de ces ateliers



Retour sur les baromètres mensuels

36 030

CONTACTS



Nombre de Parisiennes et de Parisiens entrés en contact avec la police municipale

311 790

SANCTIONS



Nombre de verbalisations dressées pour incivilités et protection routière

6 064

ILOTAGES PÉDESTRES



Nombre de missions effectuées par la police municipale. L'ilotage pédestre vise à instaurer une sécurité quotidienne par une présence constante sur le terrain, favorisant la connaissance de l'environnement et des habitants

Vu à Paris

Trois ans déjà !

Pour marquer le troisième anniversaire de la Police municipale, la Direction de la Police municipale et de la Prévention, en lien avec les mairies d'arrondissement, a organisé une série d'ateliers citoyens.

L'objectif : renforcer les liens entre la police municipale et les habitantes et habitants.

Huit ateliers ont été menés dans les arrondissements (Paris Centre, 6^e, 7^e, 9^e, 10^e, 13^e, 18^e, 20^e) suivis d'une rencontre citoyenne le 8 février réunissant en tout plus de 200 participants à ce cycle d'échanges citoyens. Ces échanges ont permis d'identifier les priorités en matière de tranquillité publique et de formuler des propositions concrètes pour améliorer le service rendu au quotidien.

Des engagements ont été pris par la Direction, avec des premières actions déjà mises en œuvre sur le terrain.

Les Parisiens l'ont demandé...

- « Il y a des personnes qui rôdent et consomment de l'alcool dans le parc en bas de chez moi. »
- « On ne voit pas assez la police municipale dans notre quartier, c'est dommage. »
- « Je vois régulièrement une personne à la rue dans mon quartier. Je me demande si elle est accompagnée par les services de la Ville. »

...La DPMP l'a fait !

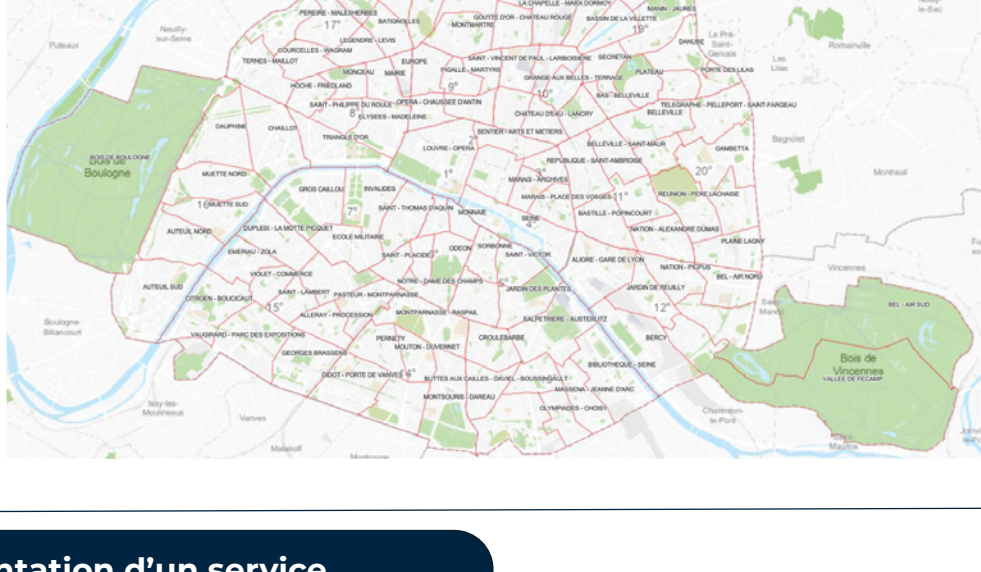
Pour renforcer la présence dans les parcs et jardins, la DPMP a créé en janvier 2025 l'Équipe Parisienne d'Accueil et de Surveillance (EPAS). Cette nouvelle équipe vient en appui des brigades territoriales pour assurer une présence régulière dans les espaces verts et les lieux de proximité.

Depuis le 20 mars 2025, plus de 200 référents de quartier ont été déployés à Paris.
Leur mission :
– Être un interlocuteur direct pour les habitants, commerçants et associations ;
– Répondre aux enjeux de sécurité et de tranquillité à l'échelle locale ;
– Renforcer la visibilité et la proximité de la police municipale.

La DPMP expérimente la mise en place de référents territoriaux "personnes à la rue" dans certaines divisions territoriales.
Ces agents assurent une présence de terrain, favorisent la médiation et travaillent en coordination avec les services sociaux pour proposer des solutions concrètes d'accompagnement.

Les cartes de l'observatoire

Les 117 quartiers à Paris



A la une

Présentation d'un service

Les divisions territoriales

Une division territoriale de la direction de la police municipale et de la prévention regroupe des équipages intervenant sur l'ensemble d'un arrondissement. Polyvalents, ils prennent en charge toutes les missions de la police municipale : infractions au code de la rue, incivilités dans l'espace public, ainsi que des opérations de sécurisation, souvent en appui aux autres directions de la Ville (propreté, voirie, etc.). Lors de leurs ilotages, leur présence assure la visibilité de la police municipale et permet aux usagers de solliciter directement leur intervention.

En complément, plusieurs autres agents de la DPMP contribuent à la tranquillité publique : les agents d'accueil et de surveillance, présents dans les parcs et jardins et chargés du contrôle d'accès aux bâtiments municipaux ; les médiateurs, mobilisés pour la prévention et la veille sociale ; et les agents de la Mission d'Accompagnement et de Protection (MAP), chargés de sécuriser les abords des écoles et les traversées piétonnes.

Le service en action

Café-police dans le 14^e arrondissement

Le Café Police de la Division 14 a eu lieu le 16 avril dernier au parc Montsouris. Cet événement permet à la police municipale (composée d'agents d'accueil et de surveillance des parcs et jardins, des médiateurs et des agents de police municipale dont les référents de quartier) de rencontrer les habitants dans un cadre convivial, autour d'un café. Les passants, joggeurs et même des touristes ont pu poser leurs questions, exprimer leurs préoccupations et partager leurs idées avec les agents.

Malgré un temps gris et les vacances scolaires, les discussions ont été nombreuses et variées, attirant un public diversifié. Certains habitants, déjà familiers des démarches participatives, ont apprécié le cadre convivial, tandis que d'autres, moins habitués, ont pu échanger sur les moyens de contacter la police municipale via des moyens comme le 3975 ou l'application DansMaRue.

Les échanges ont permis de rappeler les compétences de la police municipale. Les habitants ont exprimé des préoccupations sur des sujets comme le code de la rue et ont proposé des solutions, par exemple, pour améliorer la gestion des livraisons en ville.

Ce Café Police a renforcé le lien entre la police municipale et la population, et les participants ont exprimé leur souhait de voir ce type de rencontre se renouveler.



Interview

La Direction de la police municipale et de la prévention poursuit sa territorialisation avec la mise en place de référents de quartier. Leur mission : renforcer le lien entre la police municipale et les habitants, à l'échelle des 117 conseils de quartier parisiens. En parallèle, des référents pour les personnes à la rue ont été désignés dans plusieurs arrondissements, afin d'assurer un suivi de proximité des situations de grande précarité dans l'espace public.

Dans ce bulletin trimestriel de l'Observatoire de la tranquillité publique, nous vous proposons un entretien croisé avec :



Fabien, chef de la division territoriale du 18^e arrondissement.



Stéphane, adjoint au chef de la division territoriale du 14^e arrondissement,

Ils nous expliquent la mise en œuvre concrète du dispositif, ses objectifs, les premiers retours du terrain et les perspectives à venir.

Pour en savoir +

Référentes et référents de quartier

La tranquillité publique se construit dans la proximité

Depuis le 20 mars 2025, 207 agents de la police municipale sont déployés dans les 117 quartiers de Paris.

Leur mission ?

Renforcer le lien de confiance entre les habitants, les commerçants et la police municipale, en incarnant une logique d'hyper-proximité.

Comment les contacter ?

- Dans l'espace public, lors de leurs tournées ou événements de quartier
- Pendant les réunions publiques locales
- En ligne, via le [formulaire de contact dédié](#)

207
référents
de quartier

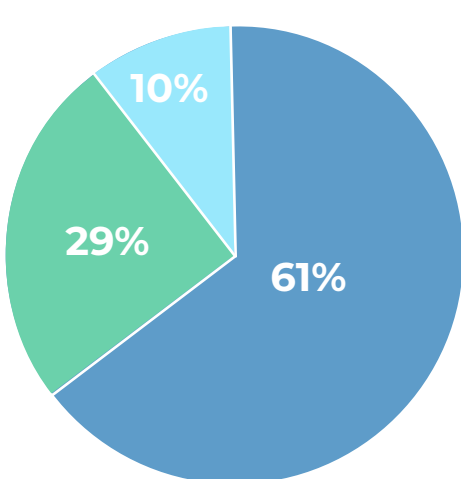
117
quartiers
couverts

102
formulaire de
contact reçus

Data visualisation

TOP 3 des sujets de signalements remontés aux référents de quartier

- Nuisances sonores
- Lutte contre les incivilités
- Régulation des déplacements



Qu'est-ce qui a changé pour les Parisiennes et les Parisiens ?

Une meilleure prise en charge des sollicitations des usagers

- Un délais moyen de traitement des réponses qui se réduit pour les formulaires de contact paris.fr

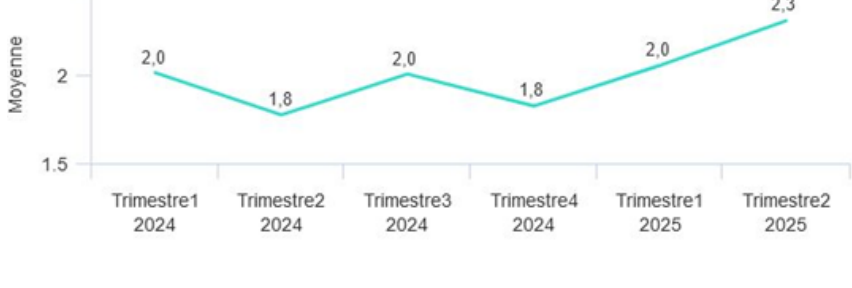
Passé de : 19 jours au en février 2025 à 8 jours en avril 2025

- Un délais moyen de traitement des réponses qui se réduit pour les signalements DMR

Passé de 8 jours en décembre 2024 à 5 jours en mars 2025

Entrainant une augmentation de la note de satisfaction des réponses apportées par nos policiers municipaux aux usagers

- Une augmentation constante de la note de satisfaction*



* La mesure de la satisfaction auprès des usagers de SOLEN vise à observer en continu la perception des usagers et fournir un outil d'objectivation. Cette enquête est composée de 5 à 6 questions. Les usagers sont contactés par mail le lendemain de la clôture de leur sollicitation. L'enquête s'inscrit dans le cadre du RCPD, les réponses des usagers sont anonymes.

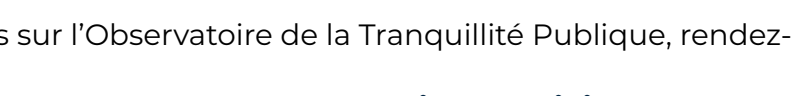
Retour sur...

Création de l'équipe parisienne d'accueil et de surveillance :

Cette équipe a pour vocation d'appuyer les brigades territoriales dans l'exercice de leurs missions d'accueil et de surveillance au sein des mairies d'arrondissements et des espaces verts. De plus, elle est mobilisée régulièrement sur des dispositifs événementiels hebdomadaires et ponctuels.

Enfin, l'EPAS contribue activement à la lutte contre les incivilités par une présence soutenue au sein des équipements municipaux notamment espaces verts le matin et en fin de semaine (du jeudi au dimanche), des signalements DMR et des actions de verbalisation (sur ce point cela n'a commencé qu'en mars 2025 vu que les agents n'étaient pas encore assermentés en décembre 2024).

Aller plus loin...



Pour en savoir plus sur l'Observatoire de la Tranquillité Publique, rendez-vous sur [Paris.fr](#)

Contactez votre police municipale



En cas de litige avec un agent de la police municipale, vous pouvez saisir le comité d'éthique